L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 10 | No. 06 | Juin 2021

S'UNIR POUR GRANDIR

Sainte-Hénédine

COLLECTE DE SANG

Organisée par
les bénévoles de Sainte-Hénédine

Lundi 12 juillet

SALLE COMMUNAUTAIRE
111, rue Principale

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
→ 1 800 343-7264
→ jedonne@hema-quebec.qc.ca

HÉMA-QUÉBEC

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

L'année scolaire tire déjà à sa fin. Elle fut mouvementée, mais aussi perturbée par la pandémie. Les élèves et le personnel ont su rester forts et positifs devant tous ces chamboulements. C'est dans cette optique de positivisme que les enseignants ont organisé une fin d'année à leurs élèves teintée de rire, bonheur et plaisir. Au menu, différentes activités leur ont été offertes : crème molle au casse-croûte, jeux gonflables, kermesse, jeux d'adresse, maïs soufflé et plusieurs autres attentions.

Un rassemblement de tous les élèves à l'extérieur fut réalisé afin de souligner les efforts, la persévérance et la personnalité de quelques-uns par la remise des certificats. Nos étudiants de 6e année étaient également à l'honneur afin de célébrer la fin de leur primaire. Nous souhaitons pour leur passage au secondaire qu'ils gardent en main l'esprit d'engagement dont ils ont fait preuve lors de la dernière année. Cela aidera sûrement dans leur réussite.

Si vous n'avez pas encore remarqué en passant devant l'école le mur floral, il faut absolument que vous preniez un instant pour aller le voir. Le regard en vaut la peine et vous en mettra plein les yeux ! Quelle magnifique idée de Geneviève Vallée pour ce projet décoratif que les étudiants ont réalisé. Cette dernière s'occupera également de l'arrosage des fleurs durant l'été.

Bon été à chacun d'entre vous !

Audrey Quirion
Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.

FÊTE NATIONALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE Détails à l'intérieur »

Municipalité Ste-Hénédine
111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | **www.ste-henedine.com**
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs
147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le **www.ste-henedine.com** sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 3 MAI 2021

- Autorisation maire signature programme FIMEAU
- Avis de motion règlement modifiant le plan d'urbanisme pour identifier projet lien cyclable
- Autorisation versement subvention fonctionnement Loisirs et Bibliothèque
- Adjudication contrat services professionnels réfection infrastructures 2022
- Avis de motion projet modifiant le règlement de zonage 328-08 pour utilisation cour avant adjacente à cour latérale et arrière pour lot d'angle et autres précisions à utilisation cour
- Avis de motion règlement gestion contractuelle
- Recensement 2021
- Demande FADOQ
- Demande PRI-MADA
- Commandite Fondation Le Crépuscule

CONSULTATION ÉCRITE

1. Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021 ;
   i. Un projet de règlement modifiant le règlement de zonage # 328-08 et amendements concernant un règlement pour l'utilisation cour et autres modifications.

L'objet du règlement modifiant le règlement de zonage est :

   i. De permettre les usages prévus à l'article 5.3.2 au côté du bâtiment principal à une distance égale ou supérieure à la marge de recul avant prescrite dans la zone ;
   ii. De permettre l'installation de piscines dans les cours avant adjacente et d'exiger une distance d'un bâtiment principal avec sous-sol ;
   iii. De préciser le stationnement permis devant un bâtiment.

2. Selon les directives du Ministère de la Santé en vigueur en raison de la pandémie, l'assemblée de consultation publique est remplacée par une consultation écrite de 15 jours. Le projet de règlement pour cette consultation est disponible sur le site Internet de la municipalité (www.ste-henedine.com) dans l'onglet Dossiers importants en cours situé à droite, au bas de la page. Il est également disponible en version papier sur demande au bureau municipal (418 935-7125).
3. Les commentaires écrits doivent être reçus avant le 26 juin 2021, 16 h par courriel (info@ste-henedine.com) ou par la poste au bureau municipal (111, rue Principale, Sainte Hénédine, G0S 2R0).
4. Ce projet de règlement contient des dispositions qui touchent l'ensemble du territoire.
5. Le projet de modification de zonage contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

AVIS PUBLIC

Le conseil municipal de Sainte-Hénédine a adopté lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021 le règlement 434-21 modifiant le règlement de gestion contractuelle pour inclure des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises.

L'objet de ce règlement est de :
• Favoriser l'octroi de contrats à des entreprises québécoises en raison de la COVID-19.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement en se présentant au bureau municipal au 111 rue Principale, sur les heures de bureau soit du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h ou entre 13 h et 16 h.

AVIS PUBLIC

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année financière terminée le 31 décembre 2020 seront déposés à la séance extraordinaire du conseil municipal le 21 juin 2021 à 20 h 30 qui se tiendra à huis clos par conférence téléphonique.

Un résumé du document sera disponible avec le rapport du maire à partir du 5 juillet 2021 sur le site Internet de la municipalité et dans l'Info-Dinois de juillet 2021

Toute question en rapport avec les états financiers 2020 peut être transmise par écrit ou par courriel à info@ste-henedine.com ou au bureau municipal.

MOT DU MAIRE

Citoyennes, citoyens de Ste-Hénédine,

En cette mi-juin, nous pouvons affirmer que le confinement tire à sa fin et qu'une certaine normalité est à l'horizon. Près de 70% de la population du Québec a reçu au moins une première dose du vaccin contre la COVID-19. J'encourage toutes les citoyennes et citoyens de Sainte-Hénédine à recevoir le vaccin pour protéger leurs proches et pour vous permettre de voyager à l'extérieur du pays.

Le conseil actuel termine d'ici novembre 2021 son mandat de 4 ans et la volonté de tous les élus était de réaliser le plus grand nombre d'actions énoncées dans notre projet de planification stratégique et dans notre politique familiale et des aînés en plus de réaliser les projets d'immobilisation de tous nos budgets annuels. Beaucoup d'actions sont maintenant réalisées, mais d'autres se sont ajoutées et certaines seront reportées ou jamais complétées. Quels que soient les moyens dont dispose la municipalité, les actions en lien avec l'amélioration de nos services municipaux et des infrastructures de loisirs demeurent des actions qui devront être mises de l'avant, dont l'exploitation de la piste cyclable qui devrait être sous peu acceptée par le gouvernement du Québec. Il faut aussi que des aménagements importants soient faits pour améliorer nos services administratifs et permettre d'avancer des projets dynamiques qui permettront à la municipalité de se mettre à niveau tant au niveau communication et efficience.

La limitation de nos ressources empêche la réalisation de certains projets qui sont dans nos cartons depuis trop longtemps. Nous devons s'assurer de libérer nos ressources afin que leur talent soit exploité pour réaliser des projets d'avenir qui feront en sorte de donner des élans de modernité à la communauté de Sainte-Hénédine. Il faut se démarquer et être fier d'attendre les citoyens dire qu'il fait bon vivre dans notre communauté.

Pour les prochaines années, Sainte-Hénédine devra agrandir son territoire urbain et pour s'assurer une croissance, la recherche d'eau est essentielle. Il faut aussi continuer nos efforts pour avoir en nos murs un CPE et des logements à prix modique afin de garder nos personnes âgées dans leur milieu de vie.

Pour terminer, j'invite chacun de nous à restreindre leur consommation d'eau. Nous vivons déjà très tôt ce printemps un manque de jours pluvieux et la consommation d'eau excède de beaucoup la moyenne normale. Je vous souhaite un bel été et si vous avez des commentaires, faites-le à *michel.duval@globetrotter.net*

Un petit moment de réflexion de Lao-Tseu, un sage chinois :
« Ceux qui savent ne parlent pas, ceux qui parlent ne savent pas. Le sage enseigne par ses actes, non par ses paroles ».

Michel Duval, maire

LES ENCOMBRANTS, ÇA VA OÙ?

Les encombrants, ou « monstres », sont des objets qui, à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans la collecte régulière d'ordures ménagères.

Si vous ne pouvez les donner à quelqu'un ou à un organisme pour leur offrir une 2e vie, apportez-les **sans frais** dans l'un de nos écocentres régionaux de la Nouvelle-Beauce :

SAINTE-MARIE
1690, boul. Vachon Nord
418 389-0594

FRAMPTON
10, route Boulet
418 387-3444, poste 4158

Attention : Les résidus de construction, de rénovation et de démolition ne sont pas considérés comme des encombrants. Vos écocentres les acceptent, bien sûr, mais des frais s'appliquent.

MRC de La Nouvelle-Beauce

Ensemble vers le zéro déchet

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS
Bicyclette, but, panier de basketball, trampoline, toile de piscine, etc.

ARTICLES EN CÉRAMIQUE
Toilette, lavabo, etc.

ÉLECTROMÉNAGERS
Lave-vaisselle, cuisinière, laveuse, etc.

AMEUBLEMENT
Sofa, banc, chaise, table, tabouret, etc.

MOBILIER EXTÉRIEUR
Ensemble patio, toile d'abri d'auto, clôture de neige, barbecue, spa, etc.

PETITS ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS
Compresseur à air, génératrice, scie à chaîne, coupe-herbe au gaz, etc.
(Les équipement et outils motorisés doivent être vides d'essence et d'huile).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SUR LA ROUTE DE LA BEAUCE, 13 SITES DU MIRACLE BEAUCERON PRENNENT VIE !

Sainte-Marie, le 28 mai 2021 – Les premières bornes du Miracle sont apparues depuis peu le long de la Route de la Beauce, premier signe que la Route s'anime pour la saison estivale !

Depuis le début du projet touristique régional de la Route de la Beauce, la vision de Destination Beauce est bien certainement de créer un produit d'appel pour le secteur de la Beauce et pour la région de la Chaudière-Appalaches, mais également de créer une expérience unique pour les visiteurs par l'aménagement de cette route de façon ludique, captivante, structurante et surtout AMUSANTE !

Le Miracle beauceron: un concept innovateur et porteur

C'est en s'appuyant sur la thématique du Miracle beauceron que 13 sites incontournables du tracé de la Route de la Beauce donneront vie à 13 histoires, inspirées de faits historiques, de légendes et de la culture régionale. Chacun de ces 13 sites accueillera deux installations. La première installation est un panneau de signalisation, appelé borne du Miracle, qui permettra au visiteur de découvrir le Miracle beauceron associé au site touristique où il se trouve, mais également d'apprendre des faits historiques en lien avec l'histoire racontée. Une section de faits saillants complète ce panneau d'information. La deuxième installation est une infrastructure ludique directement associée avec le thème abordé pour chaque Miracle Beauceron, afin de faire vivre une expérience aux visiteurs.

C'est ainsi que les visiteurs peuvent découvrir l'histoire d'un érable infatigable au Musée de l'aviation, ressentir l'énergie de la pierre fondatrice de la Beauce au Musée Marius-Barbeau et s'emparer de la clé du savoir beauceron au domaine de la Seigneurie !

« La Route de la Beauce est la première route touristique du Québec à se doter d'une thématique afin de créer un parcours dynamique, où les visiteurs sont amenés à vivre une expérience. De donner vie aux particularités de la région et aux traits de caractère beaucerons bonifie l'expérience des visiteurs à la recherche d'authenticité. Nul doute que le développement de ce projet de mobilisation régionale et le déploiement de ces installations d'envergure contribuent au rayonnement de la région. » – Martin Saint-Laurent, Président, Destination Beauce.

L'ensemble des bornes du Miracle sera installé cet été. En ce qui concerne les installations ludiques, celles au Musée de l'aviation et au Musée Marius-Barbeau seront accessibles dès l'ouverture de la saison touristique, tandis que les infrastructures au Domaine de la Seigneurie, au Domaine Taschereau – Parc nature, et au Parc des Rapides du Diable seront aménagées cet été. La fin des installations est prévue pour 2022.

Les Miracles beaucerons seront également disponibles en format audio sur l'application de géolocalisation Anekdote, dont le lancement est prévu pour le mois de juin.

Destination Beauce vous invite à suivre le dévoilement des Miracles cet été, à parcourir la Route de la Beauce, à visiter les 13 lieux du Miracle, et à vous amuser, tout simplement! L'inauguration officielle de la Route de la Beauce est toujours prévue à l'horaire. Plus de détails seront communiqués lorsque les mesures sanitaires en permettront l'organisation.

Si des miracles se produisent en Beauce et que vous vous trouvez en Beauce, alors il est possible que vous soyez témoin de miracles.

Les Compte pas du printemps

Activité réservée aux personnes de 50 ans et +

DÉFI INDIVIDUEL

7 JUIN AU 20 JUIN 2021

Pendant ces deux semaines du mois de juin, nous vous invitons à participer à l'activité de marche individuelle.

Un tirage sera effectué à la suite du défi!
2 prix sont à gagner.

LIEN-PARTAGE

Vous voulez faire une différence mais n'avez pas beaucoup de temps ? Devenir bénévole chez Lien-Partage est votre solution !

- Visites d'amitié - Accompagnement transport **- Répit**
-Hommes -Femmes **-Retraités** -Étudiants **-Travailleurs**

Une heure par semaine ou plus

Un service qui s'adresse aux personnes seules -isolées ou en légère perte d'autonomie

Lien Partage

Téléphonez-nous au **418-387-3391**
demandez ***Frédérik-Ann Lacharité*** , il me fera plaisir de répondre à toutes vos questions

- **Attention, il est fort possible d'être complètement charmé par l'équipe d'élite et dynamique de Lien-Partage ainsi que par notre clientèle en or**

L'AUTOCOMBUSTION DES CHIFFONS

Saviez-vous que des chiffons ayant servi à appliquer de la teinture ou de l'huile de protection peuvent s'enflammer tout seuls en séchant? En raison d'un phénomène chimique, une chaleur très intense se crée et le chiffon peut prendre feu spontanément.

Comme les pompiers de la Nouvelle-Beauce ont fait face à plusieurs cas de ce genre cet été, voici la façon sécuritaire pour vous en débarrasser. Rincez à l'eau le chiffon usagé et laissez-le sécher à l'air libre, à plat. Cette méthode permettra à la chaleur de s'échapper sans risque de mettre le feu. Vous pourrez ensuite jeter le chiffon à la poubelle, simplement.

MRC de La Nouvelle-Beauce
INCENDIE

Tenez-vous informés en suivant notre page

Sainte-Hénédine de Beauce

LA LIGUE DE SOCCER DE SAINTE-MARGUERITE EST À LA RECHERCHE D'ARBITRES POUR LES MATCHS DE LA SAISON 2021

Exigences pour le poste d'arbitre:

- **Avoir 12 ans et plus**
- **Avoir suivi une formation d'arbitre (bonne connaissance des règlements)**
- **Être professionnel et bienveillant**

RÉMUNÉRATION: 15$ PAR MATCH

Tu es intéressé à te joindre à l'équipe? Communique avec nous par courriel au loisirs@sainte-marguerite.ca ou par téléphone au 418-935-7103.

Commission des loisirs de Sainte-Hénédine

Parade de la Saint-Jean-Baptiste

La commission des loisirs présentera une parade pour souligner la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste le :

jeudi 24 juin de 15h00 à 17h00.

Référez-vous au trajet (disponible sur le site internet de la municipalité) pour vous installez en bulle familiale et profiter de l'animation offerte dans les rues du village.

Concours de Photos de La Saint-Jean-Baptiste

Lors du défilé le 24 juin, décorez vos maisons et enfilez vos plus beaux costumes à thématique de la fête nationale. Des bénévoles viendront vous prendre en photo si vous désirez participer au concours.

Les participants qui ne sont pas sur le trajet pourront faire parvenir leurs photos directement sur le post Facebook de la municipalité dès 15h00.

Des prix seront remis aux meilleurs participants!

Ouverture de la piscine le 28 juin 2021

La piscine de Sainte-Hénédine est une infrastructure à la disposition de la population. Nous vous offrons des cours de natation ainsi que des bains libres. La piscine peut fermer à tous moments, selon le jugement de la sauveteuse.

Tarif bains libres: Résidents: 2$ par personne par jour Non-résidents: 4$ par personne par jour.

Les enfants inscrits au terrain de jeux auront accès à la piscine gratuitement seulement lors des heures d'ouverture en compagnie de leurs animateurs.

Il est possible de se procurer une passe donnant accès aux bains libres tout l'été.

Voici les tarifs: Passe familiale (4 personnes): 100$ pour l'été Passe unique (1 personne): 35$ pour l'été

Pour acheter une passe, visitez le site Web de la municipalité: https://www.ste-henedine.com/fr/piscine **en ligne seulement à partir du 26 avril.

Horaire	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10h à 12h30	Piscine fermée	Cours de natation					Bain Libre
13h à 16h		CDJ / Bain libre	CDJ / Bain libre	CDJ / Bain libre	CDJ / Bain libre	CDJ / Bain libre	Bain libre
16h à 17h		Cours de Natation	Bain libre	Cours de Natation	Bain libre	Cours de Natation	Bain libre
17h-17h40							Piscine fermée
18h10 à 20h		Bain libre	Bain libre	Bain libre	Bain libre	Bain libre	Piscine fermée

ÊTRE QUADISTE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

Québec, le 10 juin 2021 – La Sûreté du Québec, à l'approche de la période estivale, désire rappeler les lois et règlements en vigueur aux utilisateurs de véhicules hors route, et ce afin de prévenir les collisions avec blessés graves, voire mortelles. La tentation est grande pour les jeunes d'utiliser ce type de véhicules récréatifs, qui bien souvent, fait partie du quotidien familial. Prêter son véhicule à des invités fait aussi parti des scénarios communs. Cependant afin d'éviter les pires scénarios, il est important de connaître ses obligations autant en tant que parents, qu'en tant qu'utilisateurs !

Voici ce qui est important de retenir concernant les endroits de circulation autorisés :

Circulation interdite sur les chemins publics

Il est interdit de circuler sur les chemins publics, sauf dans de rares exceptions prévues par la loi. Le conducteur d'un véhicule hors route peut traverser un chemin public ou y circuler seulement s'il est détenteur d'un permis de conduire et qu'une signalisation routière permet de le faire.

Les conducteurs qui circulent sur les chemins publics hors du cadre de ces exceptions s'exposent à une amende de 350 $.

Circulation interdite sur les propriétés privées

Rappelons que la Loi sur les véhicules hors route prévoit que les utilisateurs de ces véhicules ne peuvent circuler sur des propriétés privées sans autorisation préalable des propriétaires.

De plus, l'utilisation des terrains privés à des fins récréatives génère parfois des plaintes de bruits et nuit à la quiétude du voisinage.

La Sûreté du Québec demande aux amateurs de véhicules hors route de ne pas circuler sur les propriétés privées sans autorisation, sans quoi ils s'exposent à une amende de 350 $.

Utilisation par une personne de moins de 16 ans

Une personne de moins de16 ans ne peut circuler sur un sentier, une route, une terre publique ou sur une terre privée appartenant à une municipalité.

Elle a le droit de circuler, sans la surveillance d'un adulte, sur le terrain privé familial. Cependant, à tout autre endroit, par exemple, une terre agricole appartenant à une tierce personne, qui en donne l'autorisation, celui-ci doit obligatoirement avoir l'autorisation d'un parent et être accompagné par une personne majeure autorisée à conduire un véhicule hors route et circulant à une distance permettant de lui porter rapidement secours en cas d'accident ou de difficulté.

Le mineur ainsi que l'adulte qui permet ou tolère la situation sont passibles d'une amende de 450 $.

Infractions fréquentes - Rappel

- Tout conducteur de véhicule hors route doit être âgé d'au moins 16 ans. À défaut, l'amende est de 450 $.
- Tout conducteur de véhicule hors route âgé de 16 ans ou 17 ans doit obligatoirement être titulaire d'un certificat d'aptitude délivré par la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ). À défaut, l'amende est de 450 $.
- Un conducteur de véhicule tout-terrain (motos, motoquads et autoquads), qui circule sans casque conforme est passible d'une amende de 350 $.

Véhicule jouet

Les véhicules hors route de type jouet, dont l'usage est destiné par leur fabricant à des personnes de moins de 16 ans, sont autorisés à circuler exclusivement sur une terre privée, ailleurs que sur un sentier, avec l'autorisation de son propriétaire.

Soulignons également que le Code criminel s'applique également en matière de conduite de véhicule hors route. Les policiers poursuivront donc les opérations de surveillance en matière de récréotouristiques et leurs interventions en matière d'infractions reliées à des comportements représentant un risque pour la sécurité, telles que la conduite dangereuse et la conduite avec la capacité affaiblie par l'alcool et/ou la drogue.

Pour plus d'information et pour connaître les endroits où il est possible de circuler en véhicule hors route, la Sûreté du Québec invite le public à visiter le site Internet de la Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ) au www.fqcq.qc.ca ou sur le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au www.saaq.gouv.qc.ca.

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec
Québec
418 623-6452

Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :
Mercredi 14h-16h
19h-20h30
Jeudi 19h-20h30

Consultez le portail de la bibliothèque : mabibliotheque.ca/sainte-henedine
Suivez-nous sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts hénédinois !

Le club de lecture TD et notre tirage local pour les jeunes!

LE CLUB DE LECTURE DE L'ÉTÉ 2021 est arrivé ! Sous le thème ***Joue le jeu !*** ce club de lecture s'adresse aux jeunes de 13 ans et moins durant toute la période estivale. Amenez-les s'inscrire à la bibliothèque cet été; ils recevront un passeport et des autocollants. Ils seront aussi éligibles au tirage régional soit une carte cadeau de 60,00$ en librairie, le jeu « Mon robot nouvelle génération », le jeu « L'Odyssée des grenouilles, le jeu « Arbra Kadabra » ou une peluche de loutre joueuse. Le tirage aura lieu le 17 septembre 2021 à Charny.

De plus, à nouveau cet été, la bibliothèque La Détente fait tirer 3 certificats-cadeaux de 20,00$ pour l'achat de livres chez Copie Extra de Ste-Marie, en collaboration avec Mme Julie Chabot, propriétaire. Les catégories d'âges sont **0-5 ans, 6-8 ans et 9-13 ans**. Les jeunes pourront compléter un coupon de participation à chacune de leurs visites à la bibliothèque à compter du 23 juin. Le tirage à la bibliothèque aura lieu le jeudi 26 août 2021 à 20h00.

Profitez des vacances d'été pour venir à la bibliothèque avec vos jeunes !

Nouveautés

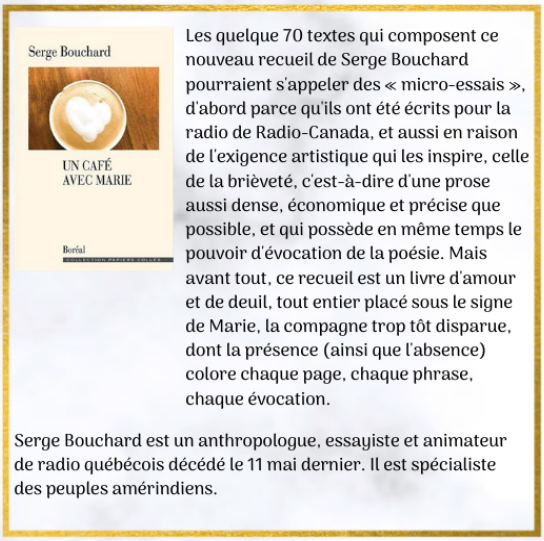

Les quelque 70 textes qui composent ce nouveau recueil de Serge Bouchard pourraient s'appeler des « micro-essais », d'abord parce qu'ils ont été écrits pour la radio de Radio-Canada, et aussi en raison de l'exigence artistique qui les inspire, celle de la brièveté, c'est-à-dire d'une prose aussi dense, économique et précise que possible, et qui possède en même temps le pouvoir d'évocation de la poésie. Mais avant tout, ce recueil est un livre d'amour et de deuil, tout entier placé sous le signe de Marie, la compagne trop tôt disparue, dont la présence (ainsi que l'absence) colore chaque page, chaque phrase, chaque évocation.

Serge Bouchard est un anthropologue, essayiste et animateur de radio québécois décédé le 11 mai dernier. Il est spécialiste des peuples amérindiens.

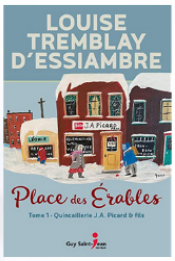

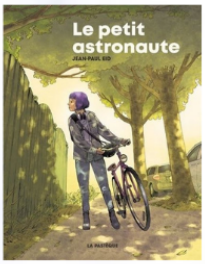

Mis en scène à Grosse-Île

Par l'auteur-compositeur-interprète Patrice Michaud!